

**Municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard**  
**MRC de Bécancour**  
**Province de Québec**

## **Avis de motion**

**Le conseiller monsieur Patrice Vaugeois**, donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal le règlement suivant :

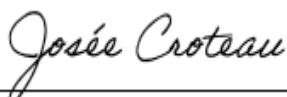
- Règlement n° **63-2025** modifiant le règlement de zonage n° 2012-06

Le règlement vise à :

- ajouter des normes en lien avec l'article 59 en concordance avec le schéma d'aménagement et de développement de la MRC;
- ajouter une disposition sur les types de revêtements de toiture autorisés et de préciser les revêtements extérieurs autorisés;
- réglementer les résidences de tourisme;
- autoriser la classe d'usage "Industrielle légère" dans la zone A-GF-01 spécifiquement pour le lot n° 6 133 562;
- retirer comme usage conditionnel, les commerces associés à l'usage agricole;
- autoriser les conteneurs comme bâtiment accessoire dans les zones agroforestière (A-GF);
- ajouter un plan des secteurs viables en annexe.

Avis est également donné que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal du 174-A, rang Saint-Antoine, durant les heures d'ouverture régulières.

Donné à Sainte-Sophie-de-Lévrard, le **4 février 2025**.



---

Josée Croteau,  
Directrice générale et greffière-trésorière